

Image not found or type unknown



Vente d un vehicule lors d une succession

Par **Ablabla40**, le **22/01/2016** à **18:08**

Bonjour je suis vraiment embêter . J ai donner lors de la succession un vehicule au enfant de mon defun mari .la voiture a été vendu ,ma question si quelqu un peut me le dire es qu ils ont droit de vendre le vehicule qui Etait toujours a mon non de jeune fille une question intrigue ont ils droit imiter ma signature sur l acte vente même si le vehicule leur revenait de droit merci d avance a tous